

COMITÉ DES RELATIONS DU TRAVAIL DU 1^{er} NOVEMBRE 2012 CSMV et SEPB, section locale 578

Personnes représentant la commission scolaire

Luisa Barrette
Coordonnatrice au service des Ressources humaines
Marie-France Meunier,
Conseillère en gestion du personnel
Stéphanie Desmarais
Coordonnatrice aux ressources éducatives
Lyne Courtemanche
Directrice de l'école de la Mosaïque

Personnes représentant le syndicat

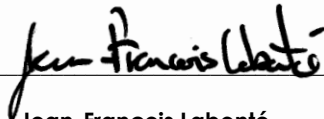
Gisèle Dupuis, présidente
Jean-François Labonté, 1^{er} vice-président
Marie-Claude Éthier directrice
Pierrick Choinière-Lapointe, Conseiller syndical

Date de présentation des sujets	Ordre du jour	État
2012-11-01	1. Lecture et adoption de l'ordre du jour – adopté.	
2012-09-06	2. Lecture et adoption des derniers comptes rendus – Tous les comptes rendus qui n'ont pas été adoptés seront regardés par les parties lors d'une rencontre prévue à cet effet.	14 novembre
2012-11-01	3. Présentation du protocole sur le radon – La partie patronale explique les nouvelles normes sur le radon et la procédure entreprise pour évaluer la situation dans ses établissements afin de produire un rapport au Ministère de l'Éducation.	
2012-05-15	4. Suivis a) Tâche d'éducatrice classe principale à l'école Armand-Racicot – Les parties discutent sur les modalités de comblement temporaire des postes d'éducatrice classe principale en cours d'année scolaire et d'une situation de reclassement de poste dans une école. Les parties constatent qu'une erreur s'est glissée dans le titre de ce point, il faudrait indiqué à l'école Charles-Lemoyne et non pas à l'école Armand-Racicot. b) Nouvelle date pour faire le bilan des séances d'affectation – Les parties déterminent le 14 novembre prochain pour faire le bilan des séances d'affectation. c) Service de garde de l'école Charles-Bruneau le 4 septembre 2012 – Les parties discutent des horaires de travail lors de cette journée. d) Horaire de travail à l'école des Saints-Anges – La partie syndicale mentionne que les éducatrices du service de garde ont voté majoritairement pour déplacer le temps de réunion et demande à la partie patronale une modification d'horaire. La partie patronale indique que le statu quo sera maintenu pour cette	14 novembre
2012-09-06		
2012-09-06		- Grief
2012-09-06		P. P Prochain CRT

	année.	
2012-10-04	e) Libération syndicale à l'école Gérard-Filion et à l'école Régionale du Vent-Nouveau – Les parties discutent du remplacement des personnes lorsqu'elles sont en libérations syndicales.	
2012-10-04	f) Service de garde à l'école Charles-Lemoyne – Les parties examinent la possibilité d'une intervention commune avec l'équipe du service du garde afin de régler certaines problématiques.	Prochain CRT
2012-10-04	g) Liste de priorité d'emploi et qualification AEP – La partie patronale établira un portrait de la situation en regard de la qualification AEP obligatoire au 1 ^{er} juillet 2013.	P. P Prochain CRT
2012-10-04	h) Procédure à suivre pour les dépenses encourues pour le nettoyage, la réparation ou le remplacement des vêtements endommagés à la suite d'un arrêt physique – La partie patronale indique qu'un formulaire est disponible auprès de la CSST à cet effet et qu'il est possible de réclamer le remboursement de certains articles endommagés, avec pièce justificative.	
2012-05-05	i) Plan d'organisation scolaire (POS) – Les parties établiront une démarche commune pour informer les personnes touchées par le plan d'organisation scolaire.	Prochain CRT
2012-10-04	j) Libération syndicale – Les parties échangent sur les modalités et l'impact des libérations syndicales pour les personnes libérées à temps plein.	P. P Prochain CRT
	k) Comité EHDAA – Les parties échangent sur les modalités de participation à ce comité.	
2012-11-01	5. Procédure pour les dossiers de griefs – La partie syndicale demande que le dépôt des griefs soit transmis par télécopieur ou par courriel. De plus, les parties s'entendent pour prolonger les délais de contestation par grief dans certaines circonstances afin d'éclaircir des situations ou de faciliter son règlement.	P. P Prochain CRT
2012-11-01	6. Liste d'ancienneté officielle – La partie patronale indique que l'information sur la permanence apparaîtra seulement sur la liste officielle du 19 novembre et que dix demandes de révision d'ancienneté ont été déposées. Les parties se transmettront les demandes.	Prochain CRT
2012-11-01	7. Travaux à l'école de Normandie et à l'école Préville – La partie patronale accepte la demande du syndicat d'être présent lors de la rencontre avec la préventionniste de la commission à l'école de Normandie. De plus, la partie syndicale fait état de situations problématiques lors du déroulement des travaux dans ces deux écoles.	
2012-11-01	8. Travail de magasinier effectué par un enseignant au CFP Pierre-Dupuy – La partie patronale expose les tâches à effectuer par les enseignants et les responsabilités du magasinier. La partie syndicale s'informerait quant à cette situation et fera un retour lors de la prochaine rencontre.	P. S Prochain CRT

2012-11-01	9. Directive des ressources matérielles – La partie syndicale fait état d'une situation problématique dans ce service et demande que le formulaire complété par ses membres soit retiré de leur dossier. La partie patronale s'informerait quant aux situations décrites et fera un retour lors de la prochaine rencontre.	P. P Prochain CRT
2012-11-01	10. Retraite annoncée aux ressources financières – La partie patronale consulte la partie syndicale au sujet de la répartition de la tâche de l'agente de bureau à la suite du départ à la retraite d'une personne salariée. La partie syndicale consultera les personnes concernées par ce réaménagement des tâches.	Prochain CRT
2012-11-01	11. Déménagement du local syndical – La partie syndicale dépose la liste des effets à transporter.	P. P Prochain CRT
2012-11-01	12. Stage au secrétariat général – La partie patronale nous annonce qu'un élève fera un stage dans le département du secrétariat général.	
2012-11-01	13. Période d'adaptation à l'école d'Iberville – Les parties acceptent de prolonger la période d'adaptation pour une personne à cette école.	

Rédigé par :



Jean-François Labonté
1^{er} vice-président, SEPB-578

Adopté le : 10 janvier 2013